de Schoul BUET



ORGANISATION SCOLAIRE 2020/2021

COMMUNE DE MONDERCANGE

Mondercange • Bergem • Foetz • Pontpierre

20200701_master-schoulbuet.indd 1 21/08/2020 10:50:31

DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021:

LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020.

07h45 PONTPIERRE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

08h05 MONDERCANGE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

A noter que les photos qui illustrent ce «Schoulbuet» ne sont pas forcément en relation directe avec le chapitre traité sur la même page.





Prière de noter que la circulation est limitée à 30 km/h dans les alentours de nos écoles et nous vous prions à ne pas stationner votre voiture dans les zones interdites.

Veuillez bien respecter la sécurité de tous les enfants!

KlimaPakt
meng Gemeng engagéiert sech

20200701_master-schoulbuet.indd 2 21/08/2020 10:50:32



Liebe Schülerinnen und Schüler, liebe Eltern,

Der Beginn des Schuljahres 2020/2021 wird für unsere Gemeinde ein besonderes Ereignis und zweifelsohne von einer Organisation geprägt sein, die sich den zahlreichen Schwierigkeiten im Zusammenhang mit der Pandemie stellen muss.

Die letzten Monate haben gezeigt, dass der Wandel im täglichen Leben unserer Kinder das gesellschaftliche Leben und insbesondere das Schulleben tiefgreifend beeinflusst hat.

Um die Gesundheit von Schülern und Lehrern zu gewährleisten, und in Betracht der epidemischen Situation zum jetzigen Zeitpunkt, wird es unerlässlich sein, geduldig und wachsam zu sein und sich noch eine Weile an die sanitären Vorgaben zu halten, um eine erneute Covid-19 Welle zu vermeiden.

Sollte die Gesundheitslage strengere Maßnahmen erfordern, wird ein Plan für die Weiterführung der Bildungsarbeit aufgestellt, um den Unterricht zu gewährleisten. Die Gemeinde hat auch die digitale Herausforderung angenommen, um schulische Neuerungen zu unterstützen. Die Ausstattung der Schule mit 160 Ipad's ist ein pädagogisches Projekt, bei dem die Einbindung dieses neuen Werkzeugs gründlich durchdacht wurde, um die Kreativität und Lernbereitschaft der Schüler zu fördern.

Trotz der gegenwärtig schwierigen Situation werden die von der Gemeinde initiierten Schulprojekte weitergeführt. In den kommenden Monaten und Jahren werden daher umfangreiche Infrastrukturarbeiten und eine Umstrukturierung der Schulorganisation im Mittelpunkt stehen.

Der Bau einer neuen Maison Relais und die Fertigstellung des Schulgeländes haben bereits begonnen und werden sich nach Abschluss perfekt in die Gemeinde Monnerich einfügen.

Diese ehrgeizigen Projekte, die die Entscheidungsträger zu ihrer Priorität machen, erfordern eine sorgfältige Organisation. Das Ergebnis wird überzeugend sein, und die Schul-, Bildungs- und Sportinfrastruktur auf dem neuesten Stand bringen und ein neues Umfeld schaffen, in dem sich die Kinder gerne entfalten.

Diese Ausgabe des Schulbulletins hat es uns ermöglicht, viele Informationen zu sammeln, die Ihnen im Laufe des Jahres von großem Nutzen sein werden.

Abschließend möchte ich allen Schülerinnen und Schüler ein erfolgreiches Schuljahr wünschen. Bedanken möchte ich mich an dieser Stelle bei allen Leuten, die zum Erfolg des Schuljahres 2020/2021 beitragen werden; dem Lehrerkollegium, dem Team der „Maison Relais" sowie der Elternvereinigung unserer Gemeinde.

Bleiben Sie gesund!

Jeannot Fürpass

Bürgermeister und Präsident der Schulkommission



20200701_master-schoulbuet.indd 3 21/08/2020 10:50:32



Chers élèves, chers parents,

La rentrée scolaire 2020/2021 revêtira un caractère spécial et sera sans doute marquée par une organisation qui devra faire face aux nombreuses difficultés liées à la crise sanitaire.

Ces derniers mois ont montré que le changement de la vie quotidienne de nos enfants a profondément influencé la vie sociale et surtout scolaire.

Afin de garantir la santé des élèves et du personnel enseignant, et eu égard à la situation épidémique à la date du présent « Schoulbuet », il sera essentiel de faire preuve de patience et de rester vigilants tout en s'habituant, pour un temps encore, aux gestes sanitaires, afin d'éviter toute recrudescence négative du Covid-19.

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement. La commune a ainsi accepté le défi digital afin de soutenir l'innovation scolaire. L'équipement de l'école avec 160 tablettes est un projet pédagogique pour lequel l'intégration de ce nouvel outil a été profondément réfléchie pour dynamiser la créativité et la volonté d'apprendre des élèves.

Malgré la situation actuelle difficile, les projets scolaires initiés par la commune seront maintenus. Les prochains mois et années seront donc marqués par d'importants travaux d'infrastructure et de restructuration dans le domaine scolaire.

La construction d'une nouvelle maison relais et la réalisation des aménagements des campus scolaires, ne tarderont pas à voir le jour et s'intègreront parfaitement dans la commune de Mondercange.

Ces projets ambitieux, dont les responsables politiques en feront leur priorité, nécessiteront une organisation minutieuse. Le résultat sera convaincant et l'infrastructure scolaire, éducative et sportive se présentera à la hauteur des exigences, créant ainsi un nouvel environnement où les enfants aimeront évoluer.

Cette édition du bulletin scolaire nous a permis de rassembler bon nombre d'informations qui vous seront de grande utilité tout au long de l'année.

Pour terminer, je voudrais souhaiter à tous les élèves une année scolaire réussie. Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui contribuent à la réussite de l'année scolaire 2020/2021; le personnel enseignant, l'équipe de la «Maison Relais» et l'Association des parents d'élèves de notre commune.

Restez en bonne santé !

Jeannot Fürpass

Bourgmestre et président de la Commission scolaire



20200701_master-schoulbuet.indd 4 21/08/2020 10:50:32

Sommaire

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CYCLE 1.PRECOCE - CYCLE 4.2.)

01. Ressorts scolaires
02. Heures de classe
03. Sécurité et surveillance des élèves
04. Transport scolaire
05. Vacances et congés scolaires 2020/2021
06. Calendrier scolaire
07. Service Scolaire et d'Accueil
08. Commission Scolaire
09. Comité d'Ecole de Mondercange
10. Direction de l'Enseignement Fondamental (Région Sanem)
11. Parents d'élèves
12. Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil (M.A.I.A.) et instituteurs spécialisés pour élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS)
13. Logopédie
14. Aide aux devoirs à domicile
15. Education physique et natation scolaire
16. Cycle 1.précoce
17. Bibliothèque scolaire
18. Maison Relais de la Commune de Mondercange
19. MUMO «MUltisport MOnnerech»
20. Activités périscolaires
21. Technologies de l'information et de la communication (TIC)
22. Médecine scolaire
23. La sécurité sur le chemin de l'école « De séchere Schoulwee »



LES CYCLES ET LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

01. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 1
02. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 2 et CYCLE 3
03. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 4

Horaire - Transport scolaire



Editeur responsable: Administration Communale de Mondercange - 2020
Service Scolaire et Service Culture et Communication
Impression: Imprimerie Schlimé - Bertrange

20200701_master-schoulbuet.indd 5 21/08/2020 10:50:35

01. RESSORTS SCOLAIRES

CYCLE 1

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnes L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Précoce de Mondercange	26, rue de Limpach L-3932 Mondercange Tél.: 55 15 21 - 35 / 36 / 37	Mondercange, Foetz
Ecole et Précoce de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre

CYCLE 2-4

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnes L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Ecole de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre



20200701_master-schoulbuet.indd 6 21/08/2020 10:50:42

02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DU CYCLE 1



MONDERCANGE - PRÉCOCE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30

Mondercange - CYCLE 1.1. - 1.2.				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55



PONTPIERRE - PRÉCOCE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20

PONTPIERRE - CYCLE 1.1. - 1.2.				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35



REMARQUES POUR L'EDUCATION PRESCOLAIRE CYCLE 1.1. et CYCLE 1.2.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'éducation préscolaire est obligatoire pour tout enfant ayant atteint l'âge de 4 ans avant le 01.09.2020.

Important: tous les élèves du Cycle 1.1. et du Cycle 1.2. sont obligés d'être présents au début des cours (Pontpierre: 07h45 et Mondercange: 08h05). En raison d'une bonne organisation pédagogique et selon les dispositions de la nouvelle loi scolaire, une arrivée des élèves après le commencement des cours n'est pas tolérée.

Les parents sont tenus de ne pas envoyer leurs enfants à l'école au cas où ils sont malades. Le fait que des enfants malades soient présents en classe peut constituer un risque pour les concernés et pour leurs camarades.

Les parents qui ne peuvent pas garder eux-mêmes leurs enfants en cas de maladie sont priés de profiter des services de «**Service Krank Kanner Doheem**», Tél. 48 07 79 ou d'une autre institution.

20200701_master-schoulbuet.indd 7 21/08/2020 10:51:05

02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

MONDERCANGE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10 14h05 - 15h00 15h00 - 15h55	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10 14h05 - 15h00 15h00 - 15h55	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10	08h05 - 09h00 09h00 - 09h50 09h50 - 10h10 10h25 - 11h20 11h20 - 12h10 14h05 - 15h00 15h00 - 15h55

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À MONDERCANGE:

- le matin de 10h10 à 10h25
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation.

«…Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires…» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. …





20200701_master-schoulbuet.indd 8 21/08/2020 10:51:07

LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

PONTPIERRE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50 13h45 - 14h40 14h40 - 15h35	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50 13h45 - 14h40 14h40 - 15h35	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50	07h45 - 08h40 08h40 - 09h30 09h30 - 09h50 10h05 - 11h00 11h00 - 11h50 13h45 - 14h40 14h40 - 15h35

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À PONTPIERRE:

- le matin de 09h50 à 10h05
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation

«…Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires…» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. …





20200701_master-schoulbuet.indd 9 21/08/2020 10:51:07

03. SECURITE ET SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

RESPECTEZ LA SECURITE DES ENFANTS

Prière de noter que la circulation aux alentours de nos écoles est limitée **à 30 km/h.**

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de ne pas stationner ni sur les trottoirs ni au milieu des rues aux alentours des écoles ni sur les arrêts du bus, mais de bien vouloir utiliser les places de parking y réservées.

Il est également rappelé à toute personne ne faisant pas partie de la communauté scolaire qu'il est interdit de circuler sans autorisation ou rendez-vous à l'intérieur des bâtiments.

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant selon un plan officiel arrêté par le Conseil Communal dans le cadre de l'organisation scolaire. La surveillance est assurée dans l'enceinte des écoles:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi)
- pendant les récréations
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours



04. TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons que dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire!

La «Maison Relais de la Commune de Mondercange a.s.b.l.» organise la surveillance du transport scolaire. Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers dans les bus scolaires et assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis et mettent la ceinture pendant le trajet. Il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

L'administration communale se réserve le droit d'écarter temporairement les élèves dont le comportement est inadapté et les parents en seront informés par écrit.

Informations auprès de M. Yves KIRPS, Tél. 55 15 21-21.

20200701_master-schoulbuet.indd 10 21/08/2020 10:51:08

05. VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES	DÉBUT	FIN
Congé de la Toussaint	samedi, 31 octobre 2020	dimanche, 8 novembre 2020
Vacances de Noël	samedi, 19 décembre 2020	dimanche, 03 janvier 2021
Congé de Carnaval	samedi, le 13 février 2021	dimanche, 21 février 2021
Vacances de Pâques	samedi, 03 avril 2021	dimanche, 18 avril 2021
Congé de la Pentecôte	samedi, 22 mai 2021	dimanche, 30 mai 2021
Vacances d'été	vendredi, 16 juillet 2021	mardi, 14 septembre 2021

Saint Nicolas	dimanche, 06 décembre 2020
Jour férié légal du 1er mai	samedi, 01er mai 2021
Journée de l'Europe	dimanche, 09 mai 2021
Ascension	jeudi, 13 mai 2021
Fête Nationale	mercredi, 23 juin 2021

Absence des élèves et dispense de fréquentation des cours:

Toute absence d'un élève doit être signalée à l'enseignant le plus vite possible et être motivée par une excuse écrite. A partir de trois jours d'absence, l'élève doit présenter un certificat médical.

(articles 13 et 17 de la loi du 6 février relative à l'organisation scolaire)

« Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées :

1. *Par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée*
2. *Par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée*

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire. »

Le formulaire pour la demande de dispense de fréquentation scolaire peut être retiré au service scolaire ou auprès du titulaire de classe dans les meilleurs délais.

Aucune dispense de fréquentation scolaire n'est accordée afin d'avancer ni de prolonger les vacances et congés scolaires ainsi que les jours fériés.

Le lendemain de la 1ière Communion, les classes du Cycle 3.1. fonctionnent normalement.

Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

20200701_master-schoulbuet.indd 11 21/08/2020 10:51:08

06. CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Semaine A = semaine de natation scolaire pour l'école de Pontpierre (2 heures de natation/classe)
Semaine A, B et Br = semaine de natation scolaire pour l'école de Mondercange (1 heure de natation/classe)

Septembre 2020

sem			A	B	A	
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24		
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Octobre 2020

sem	A	Br	A	B	A	
lu		5	12	19	26	
ma		6	13	20	27	
me		7	14	21	28	
je	1	8	15	22	29	
ve	2	9	16	23	30	
sa	3	10	17	24	31	
di	4	11	18	25		

Novembre 2020

sem			Br	A	B	A
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Décembre 2020

sem	A	Br	A			
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24	31	
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Janvier 2021

sem		B	A	Br	A	
lu		4	11	18	25	
ma		5	12	19	26	
me		6	13	20	27	
je		7	14	21	28	
ve	1	8	15	22	29	
sa	2	9	16	23	30	
di	3	10	17	24	31	

Février 2021

sem	B	A		Br		
lu	1	8	15	22		
ma	2	9	16	23		
me	3	10	17	24		
je	4	11	18	25		
ve	5	12	19	26		
sa	6	13	20	27		
di	7	14	21	28		

Mars 2021

sem	A	B	A	Br	A	
lu	1	8	15	22	29	
ma	2	9	16	23	30	
me	3	10	17	24	31	
je	4	11	18	25		
ve	5	12	19	26		
sa	6	13	20	27		
di	7	14	21	28		

Avril 2021

sem	A			B	A	
lu		5	12	19	26	
ma		6	13	20	27	
me		7	14	21	28	
je	1	8	15	22	29	
ve	2	9	16	23	30	
sa	3	10	17	24		
di	4	11	18	25		

Mai 2021

sem	A	Br	A	B		A
lu		3	10	17	24	31
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Juin 2021

sem	A	Br	A	B	A	
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24		
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Juillet 2021

sem	A	Br	A			
lu		5	12	19	26	
ma		6	13	20	27	
me		7	14	21	28	
je	1	8	15	22	29	
ve	2	9	16	23	30	
sa	3	10	17	24	31	
di	4	11	18	25		

Les vacances d'été commencent le vendredi, **16 juillet 2021** et finissent le mardi, **14 septembre 2021**

Weekend
Vacances

07. SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL



ORGANISATION DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA,

Bureau 0-07 (Administration Communale) 18 rue A. Thinnes, Mondercange
Tél. 55 05 74-450 • e-mail: paola.ontano@mondercange.lu

Ouverture au public:	Lundi	08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
	Mardi	08h00 -11h30
	Mercredi	08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
	Jeudi	08h00 -11h30
	Vendredi	08h00 -11h30



MISSIONS DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

- gestion administrative et budgétaire des écoles de la Commune
- contrôle de l'obligation scolaire
- inscriptions
- coordination des activités périscolaires et des structures d'accueil
- communication entre les différents acteurs de l'Ecole
- gestion du transport scolaire

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais, structures d'accueil

Bureau Maison Relais Mondercange
Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-21 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: yves.kirps@mrcm.lu

Annette KICKERT, secrétaire et bureau "chèque-service accueil"
Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-29 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: annette.meyrer@mrcm.lu

Ouverture au public:	Lundi	07h00-11h00
	Mardi	07h00-11h00
	Mercredi	07h00-11h00
	Jeudi	07h00-11h00
	Vendredi	07h00-11h00

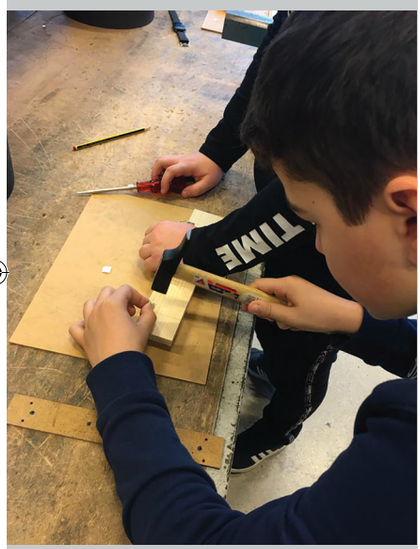
(permanence lu.-me.-ve. de 07h00 - 09h00)



20200701_master-schoulbuet.indd 13 21/08/2020 10:51:36

08. LA COMMISSION SCOLAIRE







Les membres se réunissent au moins une fois par trimestre et discutent sur différents thèmes en relation avec les écoles et l'enseignement. La mission principale consiste à donner des avis sur les questions concernant l'Organisation Scolaire, le Plan de Développement Scolaire (P.D.S.), les mesures d'encadrement périscolaire, le budget des écoles et les bâtiments scolaires.

La Commission Scolaire de Mondercange se compose des membres suivants:

Jeannot FÜRPASS, président
Paola ONTANO-PALANCA, secrétaire
Nathalie BERNARD
Anouk BOEVER-THILL
Yves BRUCH
Marc FANCELLI
Martine JACOBY
Nadia KAUFFMANN
Yves KIRPS
Philippe KLOOS
Joao LUCAS MARTINS
Carole PLETSCHETTE
Sandy RONDELLI
Isabelle SCHÜTZ, ép FIERMONTE
Françoise URHAUSEN
Sindy WOLF-STAUTEMAS

20200701_master-schoulbuet.indd 14 21/08/2020 10:51:53

09. COMITÉ D'ÉCOLE DE MONDERCANGE

CODEC MONDERCANGE

(chapitre édité par le comité d'école)

La loi scolaire du 6 février 2009 prévoit la création d'un comité d'école.

La composition du comité d'école de Mondercange est la suivante:

Françoise URHAUSEN, présidente, institutrice à Mondercange, M.A.I.A
Pierre BOEVER, instituteur à Mondercange, Cycle 4
Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE, institutrice à Pontpierre, Cycle 3
Martine JACOBY, institutrice à Mondercange, Cycle 3
Jil HOFFMANN, institutrice à Mondercange, Cycle 1
Véronique SCHWEICH, institutrice à Mondercange, Cycle 4
Philippe STREWELER, instituteur à Pontpierre, Cycle 4

Les missions du comité sont définies par l'article 40 de la nouvelle loi scolaire:

1. élaborer une proposition d'organisation scolaire;
2. élaborer un plan de développement scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur laquelle la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

Contact: francoise.urhausen@education.lu



Photo : de gauche à droite :
Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE, Pierre BOEVER, Véronique SCHWEICH,
Jil HOFFMANN, Françoise URHAUSEN, Martine JACOBY, Philippe STREWELER

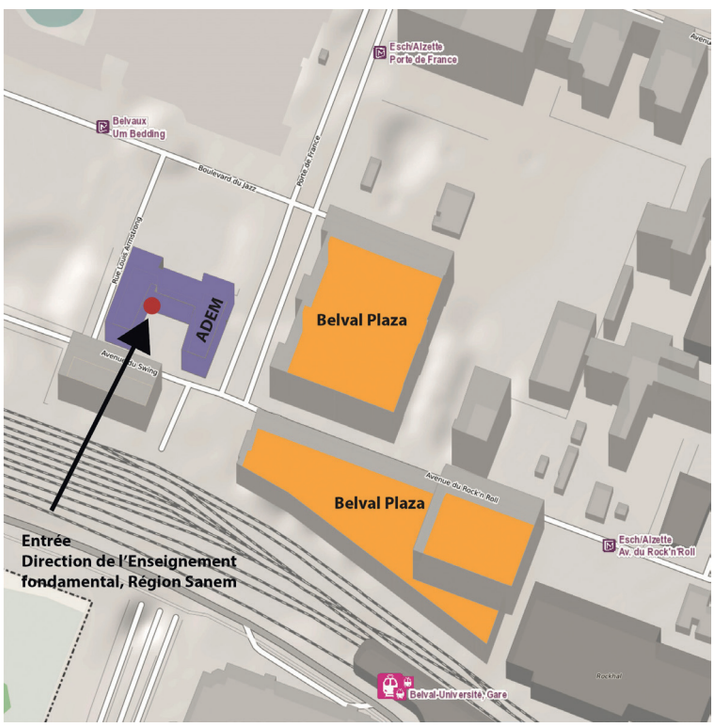
20200701_master-schoulbuet.indd 15 21/08/2020 10:51:54

10. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (REGION SANEM)

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles fondamentales de la commune de Mondercange.

La direction se compose des membres suivants:

KLOOS Philippe	- Directeur
CLAUS Paul	- Directeur adjoint
GAROFALO Véronique	- Directrice adjointe
KUFFER Lyne	- Directrice adjointe EBS
SCHINTGEN Martine	- Institutrice déchargée à la CI



Contact:
1, boulevard Porte de France
L-4360 Esch/Alzette (Belval)
Tél.: 247 65 950
secretariat.sanem@men.lu

LES ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES (EBS)

Pour les élèves qui, en raison de leurs particularités mentales, émotionnelles, sensorielles ou motrices, ne peuvent suivre l'enseignement ordinaire, la loi prévoit un dispositif à trois niveaux :

- **au niveau local**, dans les écoles : instituteurs spécialisés **(I-EBS)**, démarches d'inclusion et d'adaptations pédagogiques

L'intervention locale est consignée dans un plan de **projet personnalisé d'apprentissage et d'accompagnement (PPAA).**

- **au niveau régional**, dans les Directions de région : La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques est placée sous la responsabilité des Directions de l'Enseignement fondamental.

La prise en charge adéquate de l'élève à besoins spécifiques est définie par la **Commission d'inclusion (CI)**.

Une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques composée de psychologues et pédagogues (ESEB-diagnostic) conseille les parents, les enseignants et peut organiser une prise en charge ambulatoire, prestée par des éducateurs (ESEB-assistance).

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un **plan de prise en charge individualisé (PPCI)** et soumis aux parents pour accord.

- **au niveau national**, dans une école ou un **Centre de compétence** spécialisé.

Sur base d'un dossier-CI et d'un diagnostic spécialisé, la **Commission Nationale d'Inclusion (CNI)** propose la prise en charge d'un enfant ou d'un jeune à besoins éducatifs spécifiques par un ou plusieurs Centres de compétences.

Contacts :

KUFFER Lyne - Directrice adjointe EBS - lyne.kuffer@men.lu

SCHINTGEN Martine - Institutrice déchargée CI - martine.schintgen@men.lu

20200701_master-schoulbuet.indd 17 21/08/2020 10:51:55










KUCK & KLICK



11. LES PARENTS D'ÉLÈVES

Représentants des Parents d'Elèves de la commune de Mondercange

(chapitre édité par les parents d'élèves)

EVM (Elterevereenegung Monnerech)

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement fondamental de la Commune de Mondercange



de gauche à droite: Nadia KAUFFMANN, Sindy STAUTEMAS, Carole MOLITOR, Danielle KOHNEN, Doris MONTERISI, Paula CARVALHO, Den HUTMACHER, Nathalie BERNARD, Sandy RONDELLI, Sofia SANCHES, Carole PLETSCHETTE, manque: Gregory BIANCO

Quel est le rôle des représentants des parents d'élèves ?

La loi sur l'enseignement fondamental prévoit la nomination de représentants de parents d'élèves avec pour rôle de contribuer ensemble avec le corps enseignant et la commune au développement de l'école. Les représentants des parents d'élèves sont élus pour une durée de trois ans.

Les représentants des parents d'élèves se concertent régulièrement et au moins trois fois par année scolaire avec le comité d'école pour discuter, le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire (PRS) élaborés par le comité d'école.

Ils organisent les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires et formulent des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

Trois des représentants des parents d'élèves sont également membres de la commission scolaire.

Représentants élus pour la période 2019-2022

Ascenzo Patricia

Bernard Nathalie

Bianco Gregory

Carvalho Paula

El Houari Jaouad

Ersfeld Jean-Marie

Goffer Noa

Hutmacher Den

Kauffmann Nadia

Kohnen ép. Mangen Danielle

Molitor Carole

Monterisi Doris

Pletschette ép. Schramer Carole

Rondelli ép. Nenno Sandy

Sanches Sofia

Stautemas ép. Wolf Sindy

Varela Masulina

Zambon Angela

20200701_master-schoulbuet.indd 19 21/08/2020 10:52:30

Qui peut devenir représentant des parents d'élèves ?

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental de la commune de Mondercange peuvent être candidats.

Comment devenir représentant des parents d'élèves ?

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves auront lieu au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2022 / 2023.

Le président du comité d'école adressera une lettre de proposition de candidature à tous les parents. Si un parent est intéressé, il transmet sa candidature par écrit au président du comité d'école. Lors d'une assemblée des parents tous les parents seront invités à élire (au moins) deux représentants des parents d'élèves.

Si vous avez besoin de plus de renseignements veuillez envoyer un courriel à :

parents@monnerecher-schoulen.lu

Le comité de l'EVM compte actuellement 12 membres et a organisé voire participé à différentes activités en 2019/2020:

- l'organisation de l'assemblée générale ordinaire de l'EVM
- l'organisation de la "Schoulfoire" pour les élèves du cycle 4.
- la participation au "Wanterfest"

Annulé à cause du Coronavirus:

- la distribution de fruits lors de la journée des sports à Mondercange et à Pontpierre
- la participation à la coupe scolaire
- la participation aux fêtes scolaires de Mondercange et de Pontpierre
- La soirée de lecture du 13 mars à Mondercange (notre soirée de lecture sera reportée à une date ultérieure).

Le fait de se regrouper en association permet entre autres de simplifier la communication avec les différents acteurs de la commune (comité d'école, commission scolaire, maison relais, ...), de bénéficier d'un cadre juridique (a.s.b.l.) et de moyens financiers communs. Ainsi, nous pouvons régulièrement faire des dons pour soutenir diverses associations caritatives.

L'EVM est également membre de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Luxembourg (FAPEL) et participe chaque année à l'assemblée générale ainsi qu'à diverses conférences organisées par celle-ci.

Afin de pouvoir continuer à poursuivre au mieux les objectifs de notre association, nous souhaitons accueillir de nouveaux membres prêts à s'engager activement au sein de notre comité, ou à nous soutenir de temps en temps lors de nos activités.

Si vous avez donc envie de vous joindre à nous, ou si vous souhaitez nous soumettre vos commentaires, vos idées ou propositions, envoyez-nous un courriel à :

evm@monnerecher-schoulen.lu

20200701_master-schoulbuet.indd 20 21/08/2020 10:52:30

12. LES MESURES D'APPUI M.A.I.A. ET I-EBS

Le groupe pédagogique M.A.I.A. (Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil) regroupe toutes les mesures spéciales destinées à aider les élèves à besoins spécifiques.

L'offre d'aide diversifiée est destinée:

1. aux élèves nécessitant temporairement un appui à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe classe
2. aux élèves présentant d'importants retards et nécessitant un appui intensif défini par un plan de prise en charge individualisé
3. aux élèves éprouvant des difficultés à lire et à écrire (dyslexie)
4. aux élèves primo-arrivants bénéficiant d'un accueil individuel avec comme objectif l'apprentissage d'une langue véhiculaire
5. aux élèves ayant des déficiences au niveau de la perception, de l'attention ou présentant des troubles psychomoteurs indiquant un suivi en thérapie équestre

Personnes responsables:
Patty BREDIMUS, Nadine HOFFMANN, Malou KOHN, Anne METZLER, Sophie NOTHAR, Paul PEPIN, Françoise URHAUSEN.

Depuis septembre 2017, la communauté scolaire de Mondercange dispose d'un I-EBS, un instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. Directement affecté aux écoles, il veille à la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école où il assiste les élèves en classe et coordonne leur scolarisation. Il se concerte avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et fait le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional.

Personne responsable :
Sandy NUSS

20200701_master-schoulbuet.indd 21 21/08/2020 10:52:30

13. LOGOPÉDIE

En cas de problèmes spécifiques de la langue orale, vous pouvez contacter Mme Tessy SCHEER, professeur d'enseignement en logopédie et responsable pour le secteur Mondercange.

CONTACT

Mme Tessy SCHEER

Tél. 621 994 408

14. AIDE AUX DEVOIRS À DOMICILE

Ce service est offert dans le cadre des activités de la «Maison Relais»; les intéressés sont priés de contacter

M. Yves KIRPS au Tél. 55 15 21-21.

Les prix sont calculés à partir du tarif chèque-service. Nous tenons à préciser que le service «Aide aux devoirs» n'est pas à considérer comme un cours d'appui individualisé.

20200701_master-schoulbuet.indd 22 21/08/2020 10:52:30

15. ÉDUCATION PHYSIQUE ET NATATION SCOLAIRE

Pendant l'année scolaire 2020/2021, les leçons d'éducation physique des classes de l'enseignement primaire se dérouleront soit sous la direction du titulaire de classe soit sous celle d'un chargé de cours d'éducation physique.

Rappelons que le port de chaussures de gymnastique aux semelles noires est interdit!



Les leçons de natation scolaire se dérouleront sous la direction d'une équipe composée d'un instructeur de natation et du titulaire de classe respectif d'un chargé de cours.

LA PISCINE REPRENDRA SON SERVICE LE MARDI, 15 SEPTEMBRE 2020

REMARQUES:

- Les parents des élèves nouvellement arrivés resp. des élèves ayant des problèmes de santé sont priés de remplir la fiche «renseignements confidentiels (natation scolaire)» distribuée au début de l'année scolaire afin d'éviter des problèmes éventuels en relation avec la natation scolaire.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues aux pieds sont priés d'informer les responsables du PIMODI au tél. 55 60 25 - 272. Le cas échéant, des chaussons en néoprène seront distribués à l'élève concerné.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues au corps sont priés d'excuser au préalable l'absence de leur enfant auprès de l'enseignant titulaire. Compte tenu du risque de contagion, une participation au cours de natation n'est pas indiquée dans ce cas.
- Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance spéciale pour le cours de natation scolaire (p.ex. en cas d'épilepsie) sont priés d'avertir le personnel responsable. Une surveillance supplémentaire sera assurée.

Instructeurs de natation du PIMODI:

Jupp GRÜNEISEN (responsable)
Fabienne KNEIP
Xavier SCHWARZ
Sara SCHORTGEN
Claude ENSCH



Piscine Monnerech Dippech

20200701_master-schoulbuet.indd 23 21/08/2020 10:52:43

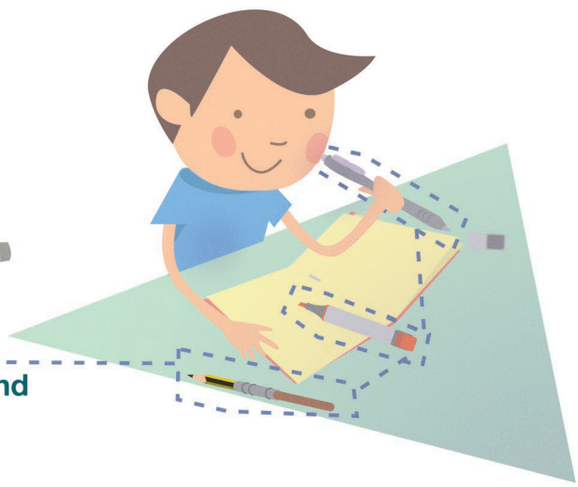
Schulmaterial clever einkaufen!



Schadstofffrei

heisst die Gesundheit schützen

Produkte ohne Schwermetalle, Weichmacher, Flammschutz-, Lösungs- oder Konservierungsmittel





Nachfüllbar

heisst Kosten sparen und Abfall vermeiden

Weniger wegwerfen und Rohstoffe sparen durch nachfüllbares Farb- und Schreibmaterial



Naturprodukte & Recycling

heisst natürliche Ressourcen schonen

Natur- und Recyclingprodukte schonen Umwelt und Klima durch einen geringeren Energie- und Wasserverbrauch

Schadstofffreies & nachhaltiges Schulmaterial
Achte auf dieses Label in deinem Geschäft!

Clever akafen
Produkte empfohlen durch die SuperDrecksKëscht®
Maach-mat!

Die komplette Produktliste finden Sie unter: www.ech-kafe-clever.lu

16. CYCLE 1. - PRÉCOCE

LES OBJECTIFS



L'éducation précoce vise le développement global du jeune enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant en communauté, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule le développement de son langage ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social. Pour les enfants étrangers, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de cet enseignement.

L'accent sera mis sur une approche ludique de la langue dans des situations de communication réelles. Ainsi le précoce sera une institution de jeu surtout, de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

LES MODALITÉS



L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et est réservée aux enfants ayant atteint l'âge de 3 ans avant le 1er septembre 2020. Le maximum d'enfants par classe et par plage horaire est de 20. Chaque groupe est pris en charge par une institutrice de l'enseignement fondamental et une éducatrice diplômée.

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A MONDERCANGE
(un accueil est assuré par les éducatrices à partir de 7h00)

- lundi 07h40-12h30
- mardi 07h40-12h30
- mercredi 07h40-12h30
- jeudi 07h40-12h30
- vendredi 07h40-12h30



LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A PONTPIERRE
(un accueil est assuré par l'éducatrice à partir de 7h10)

- lundi 07h30-12h20
- mardi 07h30-12h20
- mercredi 07h30-12h20
- jeudi 07h30-12h20
- vendredi 07h30-12h20

Nous prions les parents d'élèves de bien vouloir respecter les plages horaires attribuées. Une excuse écrite est requise en cas d'absence. Il n'existe pas de transport scolaire organisé par la commune pour les élèves du précoce.

20200701_master-schoulbuet.indd 25 21/08/2020 10:53:09

17. BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

La bibliothèque scolaire de Mondercange des cycles 2 à 4 comporte quelque 5 000 livres: des livres allemands, français, luxembourgeois, portugais et plurilingues ainsi que des livres scientifiques (Sachbücher), des livres audio (Hörbücher) et des magazines en allemand et en français.

Les élèves peuvent feuilleter ces ouvrages à la bibliothèque ou les emprunter. La bibliothèque est ouverte plusieurs jours par semaine pendant la récréation (10h10 à 10h25), les détails des heures d'ouverture et du fonctionnement de la bibliothèque sont communiqués aux parents d'élèves à la rentrée scolaire. Le délai de prêt est d'un mois.

Les lundis, mercredis ou vendredis avant les cours de l'après-midi, la bibliothèque scolaire est ouverte de 13h30 à 14h05 pour les élèves à partir du cycle 2.2. Au début de chaque trimestre, les parents peuvent inscrire leurs enfants à des ateliers de lecture où ils ont la possibilité de lire seul ou en petit groupe, de lire à voix haute, d'écouter une histoire, de participer à des jeux ou des activités organisés à partir de différents livres ou de travailler sur ordinateur avec le programme pour la promotion de la lecture dans les écoles « Antolin ».



La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site Internet www.monnerecher-schoulen.lu dans la rubrique «Mediathéik Monnerech». Les élèves peuvent aussi effectuer une recherche à partir d'un sujet traité au cours d'éveil aux sciences, de géographie, de biologie ou d'histoire ou rechercher les livres d'un auteur de leur choix. La bibliothèque scolaire vise à promouvoir la lecture chez les élèves.

Des auteurs luxembourgeois et étrangers viennent régulièrement à la bibliothèque scolaire de Mondercange pour animer des séances de lecture.

Responsables: Martine JACOBY, **Malou KOHN**, **Françoise URHAUSEN**

Tél. 55 60 25-228; -211

Au Cycle 1 à Mondercange fonctionne également une bibliothèque avec des livres luxembourgeois, allemands, français et anglais. A tour de rôle chaque enseignant(e) accompagne sa classe à la bibliothèque et chaque enfant pourra emprunter un livre pour la durée d'une semaine.

Responsables: Séphanie HEYNEN, Sylvie LETSCH - Tél. 55 60 25–302

La bibliothèque fusionnée des Cycle 1 et Cycle 2 de Pontpierre possède entretemps une collection d'environ 2000 livres. Elle se trouve au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment.

Les enfants du Cycle 1 et du Cycle 2 se rendent une fois par semaine à la bibliothèque où ils ont l'occasion d'emprunter un livre.

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site internet www.monnerecher-schoulen.lu dans la rubrique «Mediathéik Steebrécken».

Responsables: Joyce SERRES, Michèle DUYKAERTS - Tél. 55 13 40-23

Responsables de la bibliothèque de Pontpierre du Cycle 3 et Cycle 4 sont **Michèle LAPP** - Tél. 55 13 40-72 et **Luana CHIAMPAN** - Tél. 55 13 40-77

20200701_master-schoulbuet.indd 26 21/08/2020 10:53:10

18. MAISON RELAIS DE LA COMMUNE DE MONDERCANGE A.S.B.L.

Les Maisons Relais à Mondercange et à Pontpierre, ainsi que le projet «Multisport-Mondercange» (MUMO) et la crèche «Himmelsdeierchen»(5, rue de l'Eglise Mondercange), sont des services de l'A.s.b.l. «Maison Relais de la Commune de Mondercange (MRCM)». La «Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l. est conventionnée avec le Ministère de l'Education Nationale et avec la Commune de Mondercange.

Les principaux objectifs de la MRCM sont: la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, l'intégration d'enfants étrangers, le soutien éducatif aux familles, la lutte contre la pauvreté et le soutien scolaire. La Maison Relais propose un accueil de jour professionnel pour les enfants de la Commune de Mondercange. Les différents services de la MRCM sont ouverts tous les jours ouvrables de l'année, de 07h00 du matin jusqu'à 19h00 du soir.

La MRCM dispose de 5 structures d'accueil (Maison Relais «Um Weier», Maison Relais «Stebbserten», Maison Relais «Steebrecken», la Maison Relais «Centre» et la crèche «Himmelsdeierchen» à Mondercange pour assurer l'encadrement éducatif des enfants de 0-12 ans de la Commune de Mondercange.

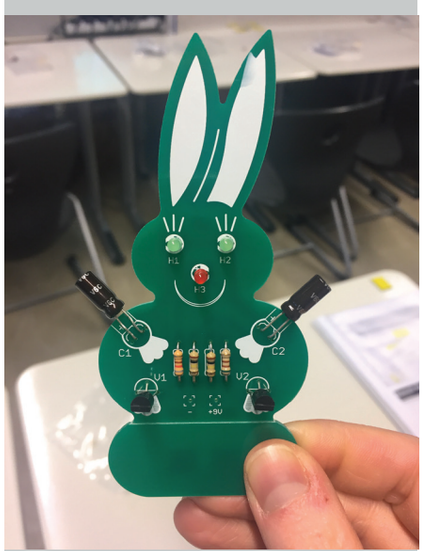


Un aspect supplémentaire de la Maison Relais est certainement le projet sportif «Mumo» (Multisport Mondercange), qui offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. La MRCM organise aussi régulièrement des colonies de vacances et des colonies sportives.

La MRCM dispose aussi d'un service pédagogique, qui a comme objectif la consultation des parents au niveau des questions de l'éducation, le soutien pédagogique individuel pour enfants et la supervision professionnelle des membres de l'équipe éducative de la MRCM. L'accueil d'enfants atteints d'un handicap est possible dans toutes les structures de la MRCM.

LA VIE AU QUOTIDIEN

- Déroulement structuré de la journée
- Repas en commun
- Répartition des tâches (vaisselle, rangement, nettoyage des tables,…)
- Vie de groupe et apprentissage social
- Règles et limites
- Liberté et autonomie
- Sports et loisirs
- Bricolage et activités diverses
- Activités culturelles
- Excursions et découverte de la nature
- Colonies de vacances
- Sieste (groupe Cycle 1)
- Devoirs à domicile (groupe Cycles 2-4)
- Contacts intergénérationnels (en coopération avec «Club Senior» Mondercange)



20200701_master-schoulbuet.indd 27 21/08/2020 10:53:18

LE PERSONNEL EDUCATIF



Dans la Maison Relais, pour les enfants scolarisés, chaque groupe de vie dispose de 2 agents éducatifs de service. Une troisième personne est présente pour soit les repas à midi (enfants du Cycle 1), soit les devoirs à domicile (enfants des Cycles 2-4).

Dans la crèche, un agent éducatif pour 8 enfants dans le groupe d'âge de 2-3 ans et un agent éducatif pour 6 enfants dans le groupe d'âge de 0-2 ans.

INSCRIPTION

Pour toute inscription, prière de contacter M. Yves KIRPS au tél. 55 15 21-21
Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat au
Tél: 55 15 21-29 ou contacter le responsable de la Maison Relais au
Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30 ou e-mail: yves.kirps@mrcm.lu.

PRIX



La tarification de la Maison Relais fonctionne selon le système «Chèque-service accueil». Vous trouverez des informations supplémentaires concernant le système «chèque-service» au site internet de la Commune de Mondercange et au site www.cheque-service.lu. Vous pouvez aussi adresser vos questions au responsable de la Maison Relais, M. Yves KIRPS au 55 15 21-21.

HORAIRES

1) Maison Relais:

En période scolaire, Cycles 1 -4:

Accueil de 07h00 jusqu'au début des cours tous les jours
Accueil de 12h00 jusqu'à 14h00 et de 16h00 à 19h00 (mardi et jeudi)
Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (lundi,mercredi,vendredi)

En période scolaire, précoce:
Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (tous les jours)

En période de vacances scolaires:
Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes

2) Crèche:
Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes pendant toute l'année



Administration:

Adresse postale (à utiliser pour tout courrier officiel):

«Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l.
Maison Communale, rue A. Thinnes
Boîte Postale 50 · L-3901 Mondercange

Site internet: www.mondercange.lu

Direction:

Yves KIRPS , chargé de direction
Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30
Maison Relais «Um Weien»
26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange
e-Mail: yves.kirps@mrcm.lu

20200701_master-schoulbuet.indd 28 21/08/2020 10:53:31

Secrétariat et bureau «chèques-service accueil»

Ouvert de 07h00-11h00
Maison Relais «Um Weier»
26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-21 - Fax 55 15 21-30
e-mail: yves.kirps@mrcm.lu / annette.meyrer@mrcm.lu
Ouvert: sur rendez-vous uniquement



Bureau «pédagogue»:

Mme Michelle HOFFMANN
Bureau Pontpierre: Tél. 26 57 48-31
Bureau Mondercange: Tél. 26 17 93-40
Ouvert: sur rendez-vous uniquement
e-mail: mrcm.hoffmann@gmail.com

Les différentes unités de la «Maison Relais de la Commune de Mondercange» asbl:



Maison Relais «Stebbserten»
16, rue d'Esch - L-3920 Mondercange
- Salle du personnel: Tél. 26 17 93-41
- Groupe 1: Tél. 26 17 93-42
- Groupe 2: Tél. 26 17 93-43
- Groupe 3: Tél. 26 17 93-44

Maison Relais «Um Weier»
26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-29 - Fax 55 15 21-30
- Groupe 1: Tél. 55 15 21-22
- Groupe 2: Tél. 55 15 21-23
- Groupe 3: Tél. 55 15 21-24

Maison Relais Steebrécken
3b, Rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre
- Bureau: Tél. 26 57 48-29
- Groupe précoce: Tél. 26 57 48-24
- Groupe préscolaire: Tél. 26 57 48-28
- Groupe primaire 1: Tél. 26 57 48-27
- Groupe primaire 2: Tél. 26 57 48-26
- Groupe primaire 3: Tél. 26 57 48-22



Maison Relais «Centre» (sous-sol bâtiment scolaire Mondercange)
Tél. 55 60 25 269

Crèche «Himmelsdeierchen»
5 rue de l'Eglise L-3917 Mondercange
Tél. 26 55 12 01

MUMO (Multisport Mondercange)
Coordinateur sportif: **M. Jeff DECKER**
Tél. 621 693 101/ e-mail: jeff.decker@mrcm.lu

20200701_master-schoulbuet.indd 29 21/08/2020 10:53:52

19. MUMO

(MULTISPORT MONNERECH)





Les élèves de l'enseignement fondamental peuvent profiter d'une offre variée de différents sports et ceci en dehors du temps scolaire régulier.

Sous la coordination de **M. Jeff DECKER**, des entraîneurs qualifiés, détachés par des clubs sportifs, proposent aux enfants différentes activités sportives sous un aspect non compétitif:

- basketball
- handball
- volleyball
- football
- natation
- tir à l'arc
- tennis
- athlétisme
- danse
- tennis de table
- judo
- gymnastique
- développement du mouvement
- multisports

Cette «école des sports», première en son genre au Luxembourg, a comme but principal de faire découvrir aux enfants une large palette d'activités sportives sous une forme ludique et de communiquer des valeurs sociales telles que le fair-play et la solidarité.

Des renseignements sur l'inscription et le planning des activités peuvent être consultés sur le site internet **www.mondercange.lu/mumo**

ou

Tél. 621 693 101
e-mail: jeff.decker@mrcm.lu

20200701_master-schoulbuet.indd 30 21/08/2020 10:54:10

20. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La section “Art à l’École”

L’association “Art à l’Ecole” a été créée en 1911. Elle a pour but de stimuler la créativité artistique des enfants. Aujourd’hui quelque 46 ateliers fonctionnent dans 16 communes avec 587 enfants de 6 à 15 ans.

La section de Mondercange offre des ateliers et des opportunités d’expression moyennant des techniques diverses, ceci sous la direction d’un personnel qualifié. Les œuvres créées seront exposées dans des manifestations locales et/ou nationales.

Le site internet http://artecole.lu/ vous donne un aperçu sur les activités dans les différents ateliers de Art à l'Ecole.

Horaires: mardi après-midi, jeudi après-midi (durée: 1h45)

Lieu:

Ecole Fondamentale de Mondercange (salle des travaux manuels)



Durée:

à partir d’octobre, 25 séances à des dates fixées à l’avance

Nombre maximum de petits artistes par groupe: 12 enfants

Cotisation et participation aux frais de matériel pour l’année scolaire: 50.-€

Les ateliers du mardi sont assurés par Mme Joëlle ADAM, GSM: 691 688 744

Les ateliers du jeudi sont assurés par Mme Adina MIHAI, GSM: 0033 62 44 93 317

Personne de contact:

Mariette KERGER-SCHELLER
présidente
Tél : 518710
GSM : 621234323
Email: mariette.kerger@education.lu



20200701_master-schoulbuet.indd 31 21/08/2020 10:54:12

LES ACTIVITÉS DE LA LASEP



Jeudi 14h00 - 16h00 (chaque deuxième jeudi)

LASEP Natation mixte Mondercange et Pontpierre /
Piscine Mondercange Cycle 2.1. - Cycle 4.2.

Les enfants auront l'horaire des cours sur demande chez Mme Fabienne Kneip 55 60 25 - 272

Le bus scolaire assure le transport des enfants de Bergem et de Pontpierre. Le prix d'une licence LASEP s'élève à 25 € pour toute l'année scolaire.

Dirigeant(e)s LASEP Mondercange-Pontpierre

Fabienne KNEIP	(maître-nageur)
Jupp GRÜNEISEN	(maître-nageur)
Xavier SCHWARZ	(maître-nageur)
Claude ENSCH	(maître-nageur)
Pierre BOEVER	(instituteur d'ens. fond. à Mondercange)

Renseignements supplémentaires

En général:	**Pierre BOEVER**	Tél. 55 60 25-223	(Ecole Mondercange)
Natation:	**Fabienne KNEIP**	Tél. 55 60 25-272	(Piscine Mondercange)





LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Les activités de vacances sont organisées par la Maison Relais au début des vacances d'été, en principe pendant les 2 premières semaines, et sont destinées aux enfants des Cycles 1-4. Une fiche d'inscription sera distribuée aux élèves à la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves sont priés de se tenir à la date limite d'inscription.

20200701_master-schoulbuet.indd 32 21/08/2020 10:54:15

21. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

La Commune de Mondercange continuera à mettre en place des mesures adéquates en vue de favoriser l'introduction des TIC à l'école. Les enseignants s'engagent à utiliser d'avantage les ordinateurs, les tablettes et les moyens de projection pendant les cours.

Tous les élèves ont l'occasion de communiquer activement sur le site internet www.monnerecher-schoulen.lu.

L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'école fondamentale a comme but:

- de promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité
- de varier les méthodes d'apprentissage
- de favoriser un enseignement ouvert
- de familiariser les élèves avec les nouvelles technologies
- de préparer les élèves aux attentes et défis de l'enseignement post-primaire

A partir de la rentrée 2020/2021, chaque école luxembourgeoise dispose d'un instituteur en compétences numériques (I-CN) qui soutient les élèves dans leur apprentissage des nouvelles technologies.

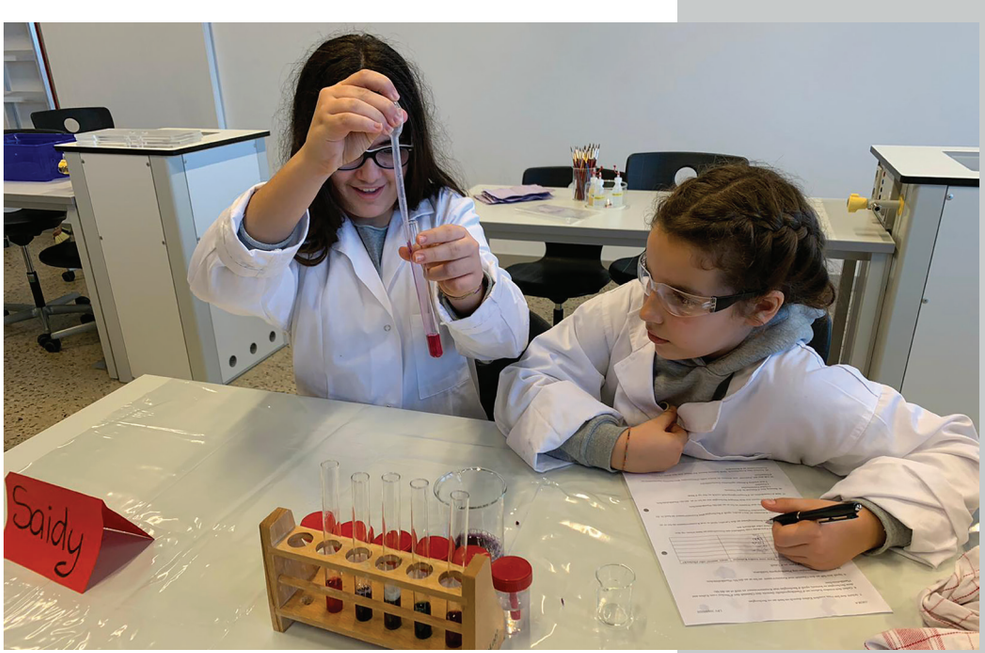
Responsables

Paul SCHROEDER, (I-CN)

Luana CHIAMPAN, Ecole de Pontpierre

Michèle LAPP, Ecole de Pontpierre

Michèle SCHNEIDER, Ecole de Mondercange



20200701_master-schoulbuet.indd 33 21/08/2020 10:54:17

22. MÉDECINE SCOLAIRE

Les examens médicaux du médecin scolaire ont lieu au Cycle 1.1., Cycle 1.2., Cycle 2.2., Cycle 3.2. et Cycle 4.2.. Certains tests et mesures de dépistage sont pratiqués:

- Prise du poids et de la taille
- Analyse sommaire des urines
- Examen sommaire de l'acuité visuelle
- Gestion du carnet médico-scolaire
- Bilan de santé assuré par le médecin scolaire
- Bilan auditif
- Surveillance de la carte de vaccination

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'un infirmier. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'écolier est renseigné chaque année sur la médecine scolaire par le biais d'un dépliant.

Les élèves du Cycle 1.1. et Cycle 1.2. sont vus par le médecin scolaire en présence des parents d'élèves.

Le volet médical est coordonné par

Mme Patrizia FURIO ép. PASCIOLLA, infirmière en pédiatrie

23, Grand-Rue

L-4575 Differdange

Tél. 621 201 123

e-mail: patrizia.furio@ligue.lu



20200701_master-schoulbuet.indd 34 21/08/2020 10:54:24

23. LA SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

«De séchere Schoulwee»

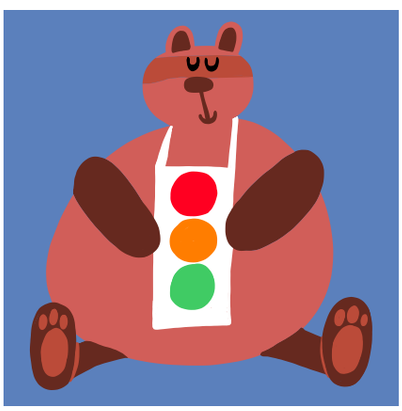
Pour la rentrée 2020/2021, la commune de Mondercange envisage la mise en œuvre d'un concept «Séchere Schoulwee». Ce projet a été élaboré en collaboration étroite avec la commission scolaire, la commission de circulation et l'Administration Communale de Mondercange, suite au précieux feedback des élèves et parents.

Plusieurs mesures de sécurisation pour les élèves seront ainsi prises sur leur chemin vers l'école. Dans toute la commune, des parcours domicile-école seront proposés afin de guider les élèves vers l'école. Les chemins et passages piétons à emprunter seront signalisés comme tels : sur le chemin vers l'école, les nouveaux logos «Petzi» à Mondercange, «Zebra» à Pontpierre et «Giraff» à Bergem seront marqués sur le trottoir.

Les chemins proposés ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants. L'objectif du concept «Séchere Schoulwee» est de motiver un maximum d'élèves et de parents à venir à pied respectivement à vélo vers l'école respectivement l'arrêt de bus pour le ramassage scolaire en vue d'une réduction du nombre de voitures autour du site scolaire. En effet, des situations souvent dangereuses se forment suite au nombre élevé de voitures aux alentours de l'école créant un sentiment d'insécurité à la fois chez les élèves et les parents.

Afin de minimiser le risque d'accident, plusieurs règles générales sont à suivre :

- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les mai sons et les jardins.
- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche, ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant traverse la rue dans une zone non protégée, il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche, ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.







20200701_master-schoulbuet.indd 35 21/08/2020 10:54:24











CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 1

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) ● E-mail
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Sylvie LETSCH, enseignante ● sylvie.letsch@education.lu Fanny BOLLENDORFF, enseignante ● fanny.bollendorff@education.lu Amanda RUSCITTI, éducatrice ● amanda.ruscitti@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Carine NARDECCHIA, enseignante ● carine.nardecchia@education.lu Sandra REUTER, éducatrice ● reuter.sandra@education.lu
Pontpierre	Cycle 1. précoce	Michèle DUYKAERTS, enseignante ● michele.duykaerts@education.lu Mady HIPPERT, éducatrice ● mady.hippert@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1.1. + 1.2	Fabiano CASTELLANI ● fabiano.castellani@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1.1. + 1.2	Lyne MUNHOWEN ● lyne.munhowen@education.lu Luana PANETTA ● luana.panetta@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Stéphanie HEYNEN ● stephanie.heynen@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Steve KOHLL ● steve.kohll@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Mireille DUPREL ● mireille.duprel@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Jil HOFFMANN ● jil.hoffmann@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2	Sandy KEIPES ● sandy.keipes@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Carmen BECK ● carmen.beck@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Jacquie LORANG ● jacquie.lorang@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Sylvie GRETHEN ● sylvie.grethen@education.lu

Mesures d'appui:
Maisy HUBERTY, Conny ZACHARIAS

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Fanny BOLLENDORFF, Alessia FAUZZI, Luana PANETTA, Lyne MUNHOWEN, Conny ZACHARIAS

20200701_master-schoulbuet.indd 37 21/08/2020 10:54:55

CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 2

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 2.1.	Noemi FRANKARD • noemi.frankard@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Sabrina STEFFEN • sabrina.steffen@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Nathalie WENGLER • nathalie.wengler@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Yves SCHMIT • yves.schmit@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Fabienne KINSCH • fabienne.kinsch@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Cynthia GROVEN • cynthia.groven@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Joyce SERRES • joyce.serres@education.lu Jessica MAJERUS • jessica.majerus@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Liza AMATINI • liza.amatini@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2.	Simone GASPAR • simone.gaspar@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2.	Alice FISCHBACH • alice.fischbach@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:
Nathalie BERTHOLD, Estelle ALF, Jessica MAJERUS, Clara STAUB, Marie VIEILLEVOYE

CYCLE 3

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 3.1.	Laurent CHARPENTIER • charpentier.laurent07@gmail.com
Mondercange	Cycle 3.1.	Martine JACOBY • martine.jacoby@education.lu Myriam NEUENS • myriam.neuens@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1.	Manou SCHENTEN • manou.schenten@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Claudine REDING • claudine.reding@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Patrice ROHMANN • patrice.rohmann@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Anne-Marie SCHRANTZ ép. KIRT • anne-marie.schrantz@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1.	Isabelle SCHÜTZ ép. FIERMONTE • isabelle.schuetz@education.lu Sandrine GOSSELIN • sandrine.gosselin@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1.	Michèle LAPP • michele.rekawek@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2.	Dany ANEN ép. STOLTZ • danielle.stoltz@education.lu Anne METZLER • anne.metzler@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: Anne METZLER, Clara STAUB, Marie VIEILLEVOYE

20200701_master-schoulbuet.indd 38 21/08/2020 10:54:56

CYCLE 4

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) ● E-mail
Mondercange	Cycle 4.1.	Pierre BOEVER ● pierre.boever@education.lu Christiane FLAMMANG ● christiane.laures@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1.	Véronique SCHWEICH ● veronique.schweich@education.lu Nadine HOFFMANN ● nadine.hoffmann@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Michèle SCHNEIDER ● michele.schneider@education.lu Paul PEPIN ● paul.pepin@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Kelly LUCIUS ● kelly.lucius@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Roland SCHAACK ● roland.schaack@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.1.	Luana CHIAMPAN ● luana.chiampan@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.1.	Andrée BIEL ● andree.biel@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2.	Philippe STREWELER ● philippe.streweler@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: Sabrina MULLER, Nathalie RECH

M.A.I.A. (Mesures d'Appui, d'Intégration et d'Accueil)C2-4

Mondercange: Patty BREDIMUS, Dani EICHER, Nadine HOFFMANN,Malou KOHN, Sophie NOTHAR, Paul PEPIN, Christiane SCHMIT, Françoise URHAUSEN

Pontpierre: Arnela SKRIJELJ, Jessica MAJERUS, Anne METZLER, Nathalie RECH

I-EBS (Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques):

Sandy NUSS

CLASSE D'ACCUEIL DE L'ÉTAT:

Liliya STEFFEN

REMPLAÇANTS PERMANENTS:

Géraldine CANOVI, Mandy SCHIAVI

COORDINATEURS DE CYCLE 2020-2021

MONDERCANGE

Cycle 1	Steffi HEYNEN	stephanie.heynen@education.lu
Cycle 2	Yves SCHMIT	yves.schmit@education.lu
Cycle 3	Manou SCHENTEN	manou.schenten@education.lu
Cycle 4	Pierre BOEVER	pierre.boever@education.lu

PONTPIERRE

Cycle 1	Jacquie LORANG	jacquie.lorang@education.lu
Cycle 2	Joyce SERRES	joyce.serres@education.lu
Cycle 3	Dany ANEN	danielle.stoltz@education.lu
Cycle 4	Philippe STREWELER	philippe.streweler@education.lu











Des mots vrais trouvés sur Internet :

Nous rappelons aux parents que c'est à la maison que leur enfant doit apprendre les mots magiques :

- Bonjour,
- Bonsoir,
- S'il vous plait,
- Est-ce que je peux,
- Pardon
- Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

- à être honnête,
- à ne pas mentir,
- à être correct,
- à être ponctuel,
- à ne pas dire de gros mots,
- à faire preuve de solidarité,
- à respecter ses amis, les personnes âgées et les enseignants et éducateurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

- à être propre,
- à ne pas parler la bouche pleine et
- à ne pas jeter les déchets par terre.

C'est encore à la maison qu'il doit apprendre

- à être organisé,
- à prendre soin de ses affaires et
- à ne pas toucher à celles des autres.

À l'école nous lui apprenons

- les mathématiques,
- les sciences, la géographie,
- l'histoire,
- les langues,
- l'éducation physique

et nous ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant reçoit à la maison...

20200701_master-schoulbuet.indd 41 21/08/2020 10:55:37

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

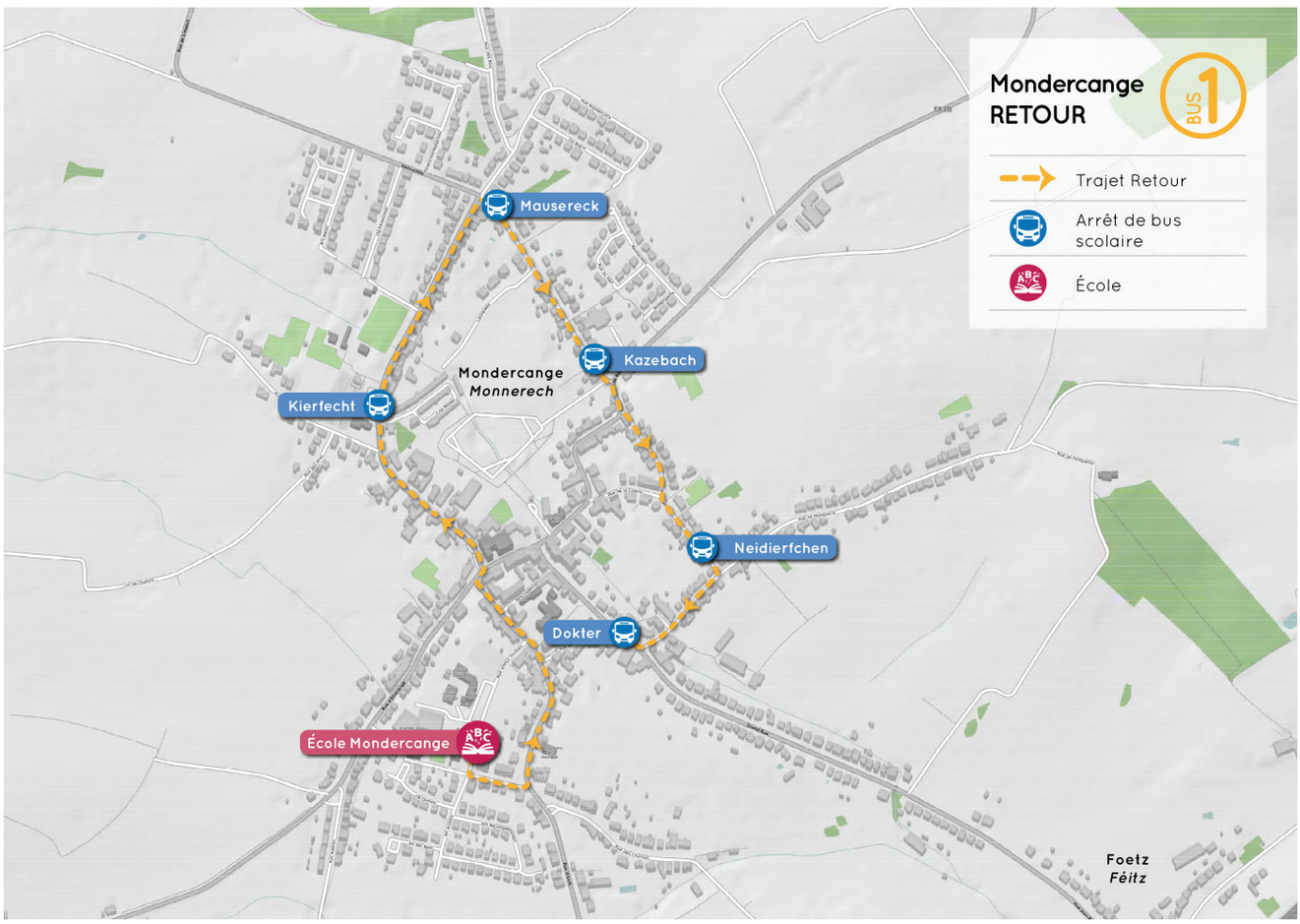


Mondercange - Bus 1 - Aller

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Mondercange - Kummerhéicht	07:49	13:49
Mondercange - Neidierfchen	07:50	13:50
Mondercange - Kazebach	07:52	13:52
Mondercange - Mausereck	07:55	13:55
Mondercange - Kierfecht	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

20200701_master-schoulbuet.indd 42 21/08/2020 10:55:38

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

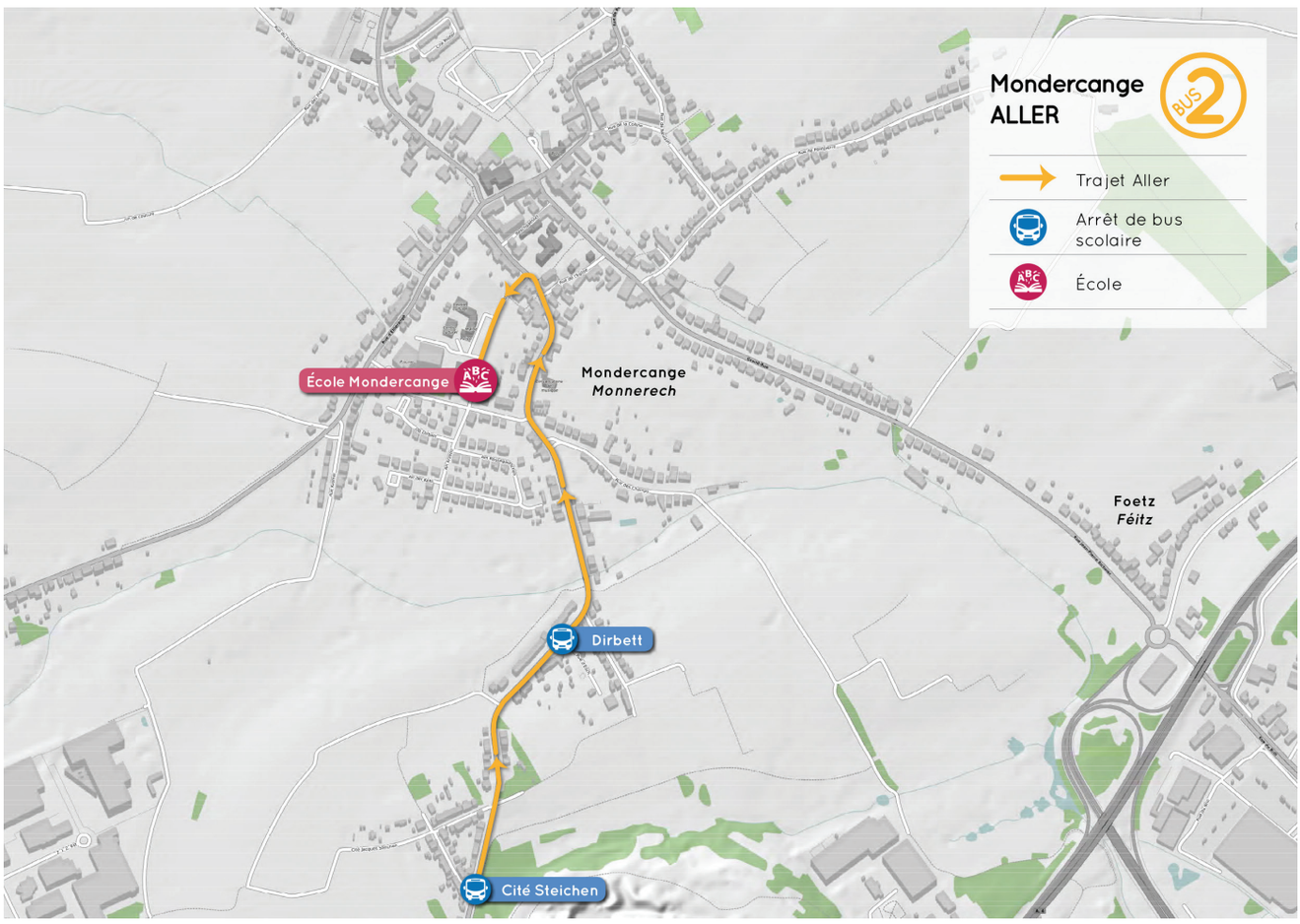


Mondercange - Bus 1 - Retour

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Ecole Mondercange	12:15	16:00
Mondercange - Kierfecht	12:18	16:03
Mondercange - Mausereck	12:20	16:05
Mondercange - Kazebach	12:22	16:07
Mondercange - Neidierfchen	12:23	16:08
Mondercange - Dokter	12:25	16:10

20200701_master-schoulbuet.indd 43 21/08/2020 10:55:38

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021



Mondercange - Bus 2 - Aller

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Mondercange - Cité Steichen	07:55	13:55
Mondercange - Dirbett	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

20200701_master-schoulbuet.indd 44 21/08/2020 10:55:39

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021



Mondercange - Bus 2 - Retour

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Ecole Mondercange	12:25	16:10
Mondercange - Dirbett	12:27	16:12
Mondercange - Cité Steichen	12:29	16:14

20200701_master-schoulbuet.indd 45 21/08/2020 10:55:39

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

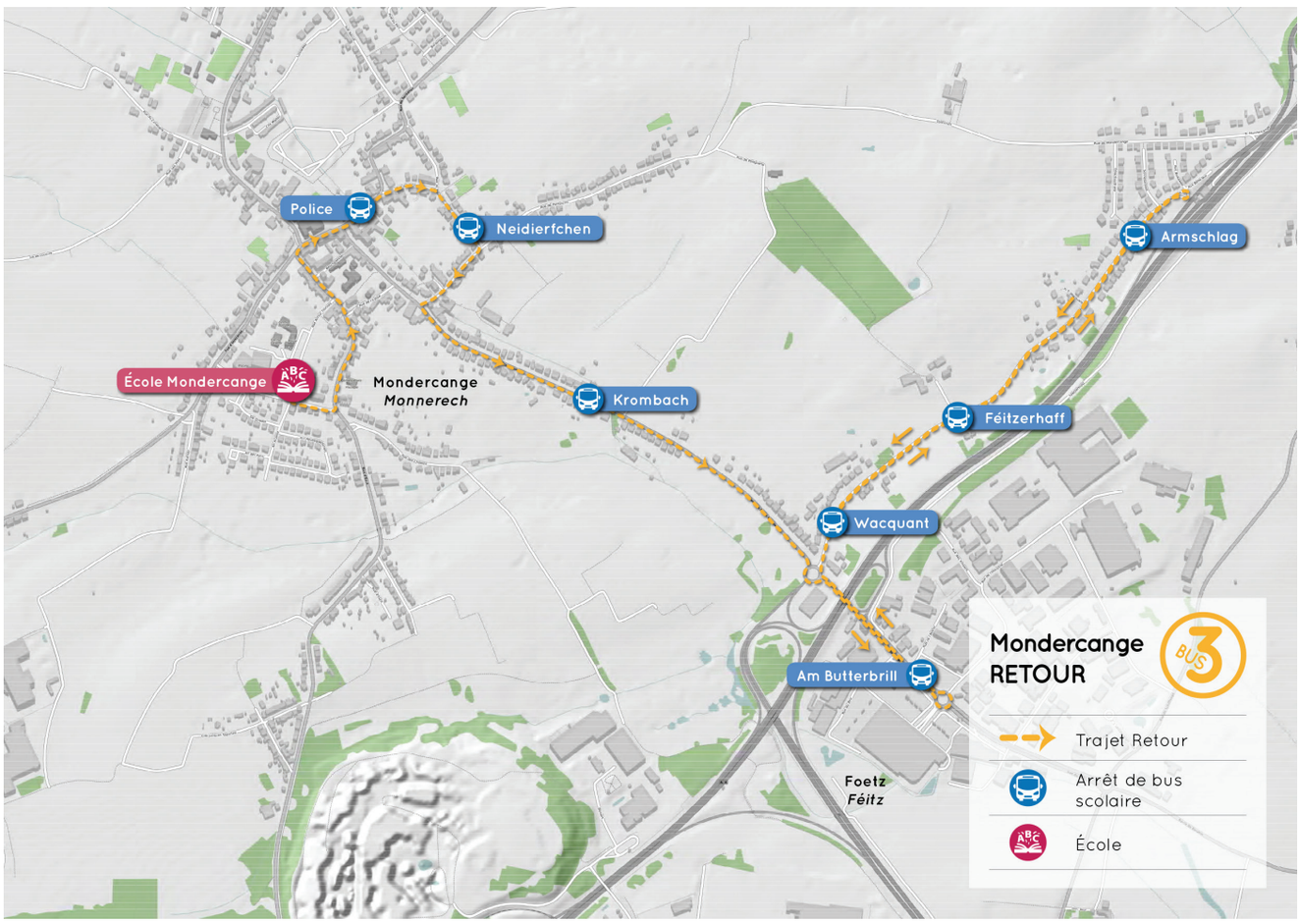


Mondercange - Bus 3 - Aller

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Foetz - Am Butterbrill	07:42	13:42
Foetz - Wacquant	07:44	13:44
Foetz - Féitzerhaff	07:46	13:46
Foetz - Armschlag	07:47	13:47
Mondercange - Krombach	07:51	13:51
Mondercange - Neidierfchen	07:53	13:53
Mondercange - Police	07:54	13:54
Ecole Mondercange	07:57	13:57

20200701_master-schoulbuet.indd 46 21/08/2020 10:55:40

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021



Mondercange - Bus 3 - Retour

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Ecole Mondercange	12:15	16:00
Mondercange - Police	12:17	16:02
Mondercange - Neidierfchen	12:18	16:03
Mondercange - Krombach	12:21	16:06
Foetz - Am Butterbrill	12:24	16:09
Foetz - Wacquant	12:27	16:12
Foetz - Féitzerhaff	12:28	16:13
Foetz - Armschlag	12:30	16:15

20200701_master-schoulbuet.indd 47 21/08/2020 10:55:40

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

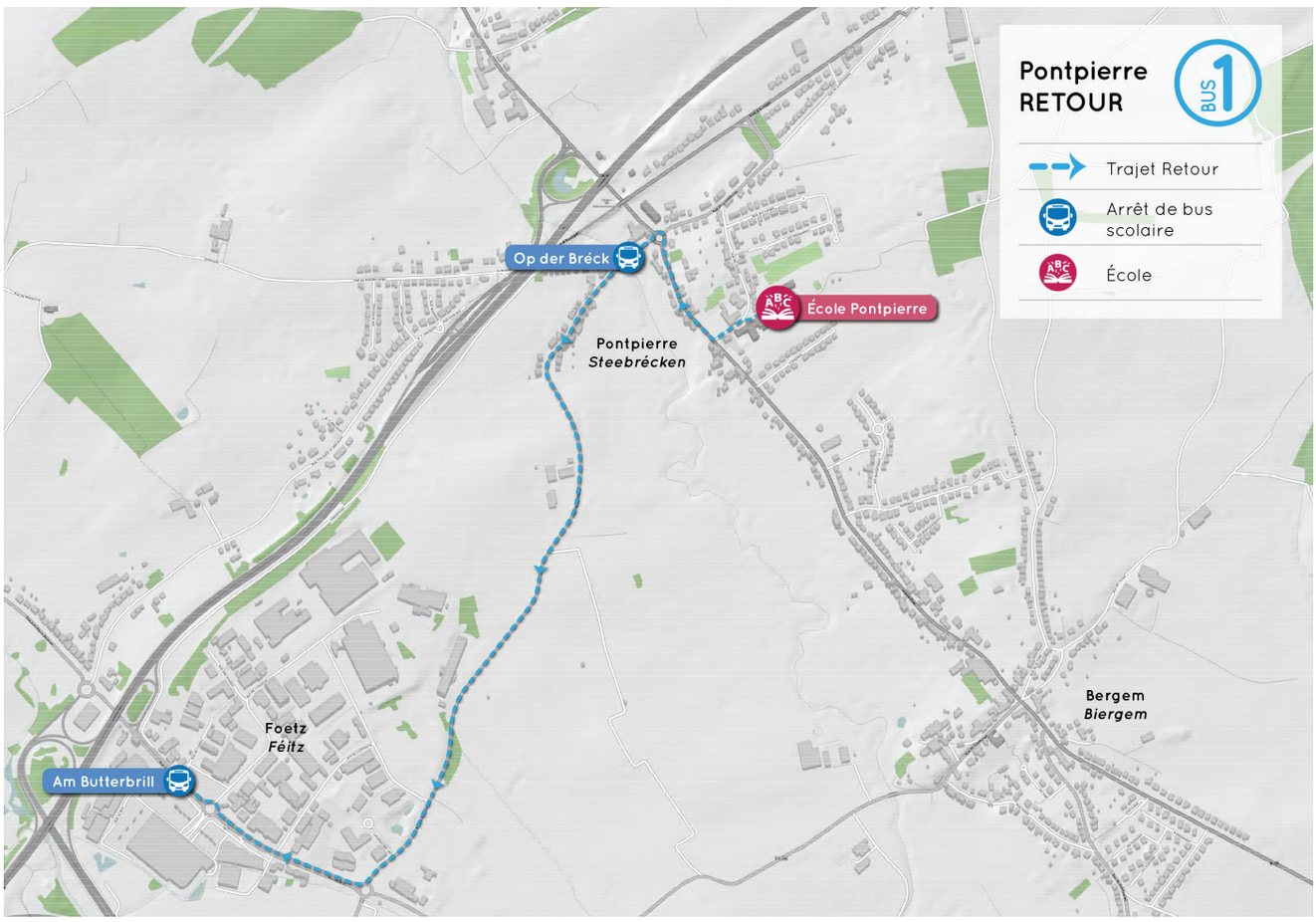


Pontpierre - Bus 1 - Aller

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Pontpierre - Pafenheck	07:17	13:17
Pontpierre - Op der Bréck	07:22	13:22
Pontpierre - Beim Kueb	07:26	13:26
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	07:28	13:28
Pontpierre - Leideleng	07:29	13:29
Pontpierre - Europastrooss	07:31	13:31
Ecole Pontpierre	07:35	13:35

20200701_master-schoulbuet.indd 48 21/08/2020 10:55:41

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021



Pontpierre - Bus 1 - Retour

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Op der Bréck	11:57	15:42
Foetz - Am Butterbrill	12:00	15:45

20200701_master-schoulbuet.indd 49 21/08/2020 10:55:42

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

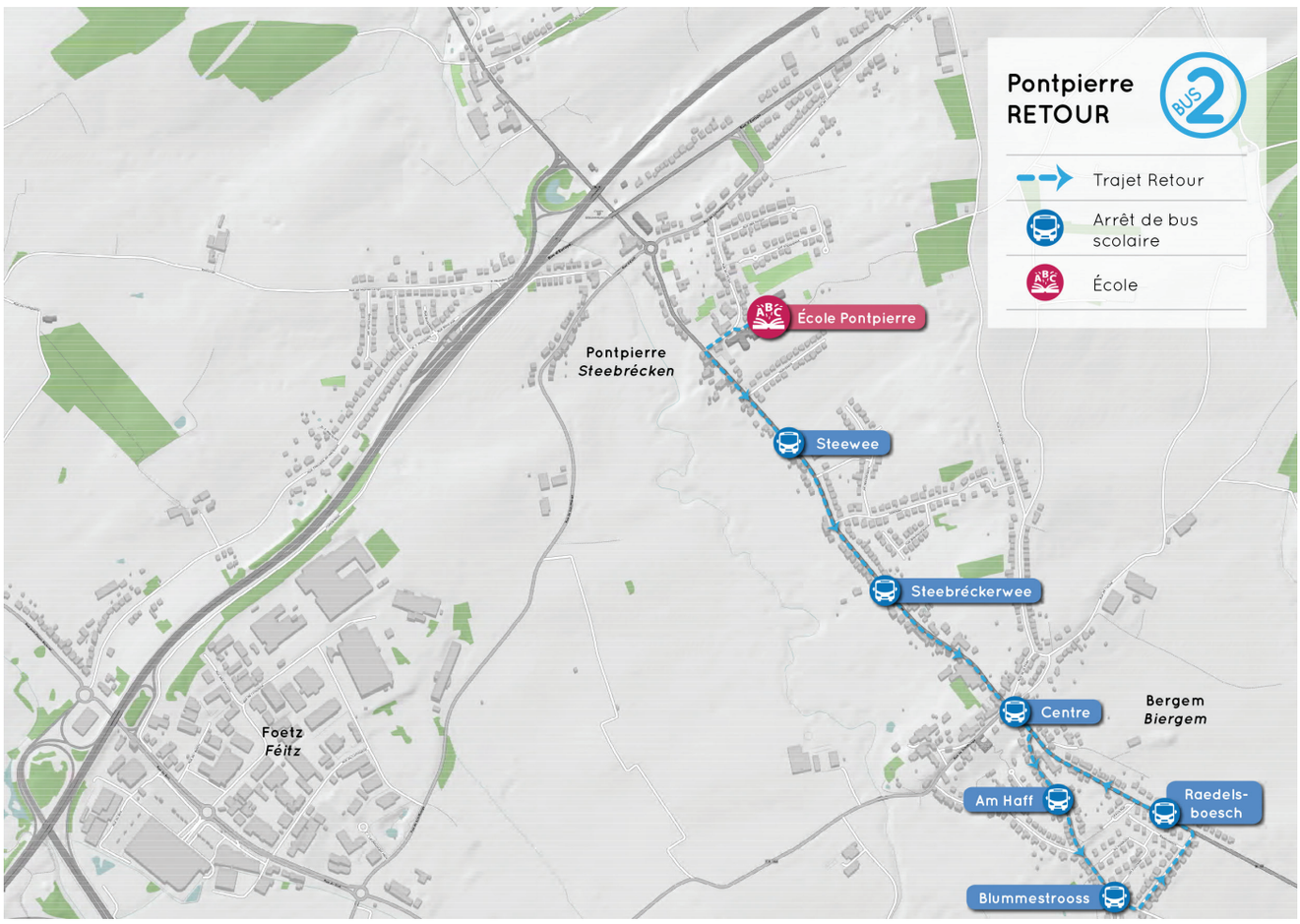


Pontpierre - Bus 2 - Aller

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Foetz - Am Brill	07:18	13:18
Bergem - Am Haff	07:24	13:24
Bergem - Blummestrooss	07:25	13:25
Bergem - Raedelsboesch	07:27	13:27
Bergem - Centre	07:28	13:28
Bergem - Steebreckerwee	07:29	13:29
Pontpierre - Steewee	07:31	13:31
Ecole Pontpierre	07:35	13:35

20200701_master-schoulbuet.indd 50 21/08/2020 10:55:44

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

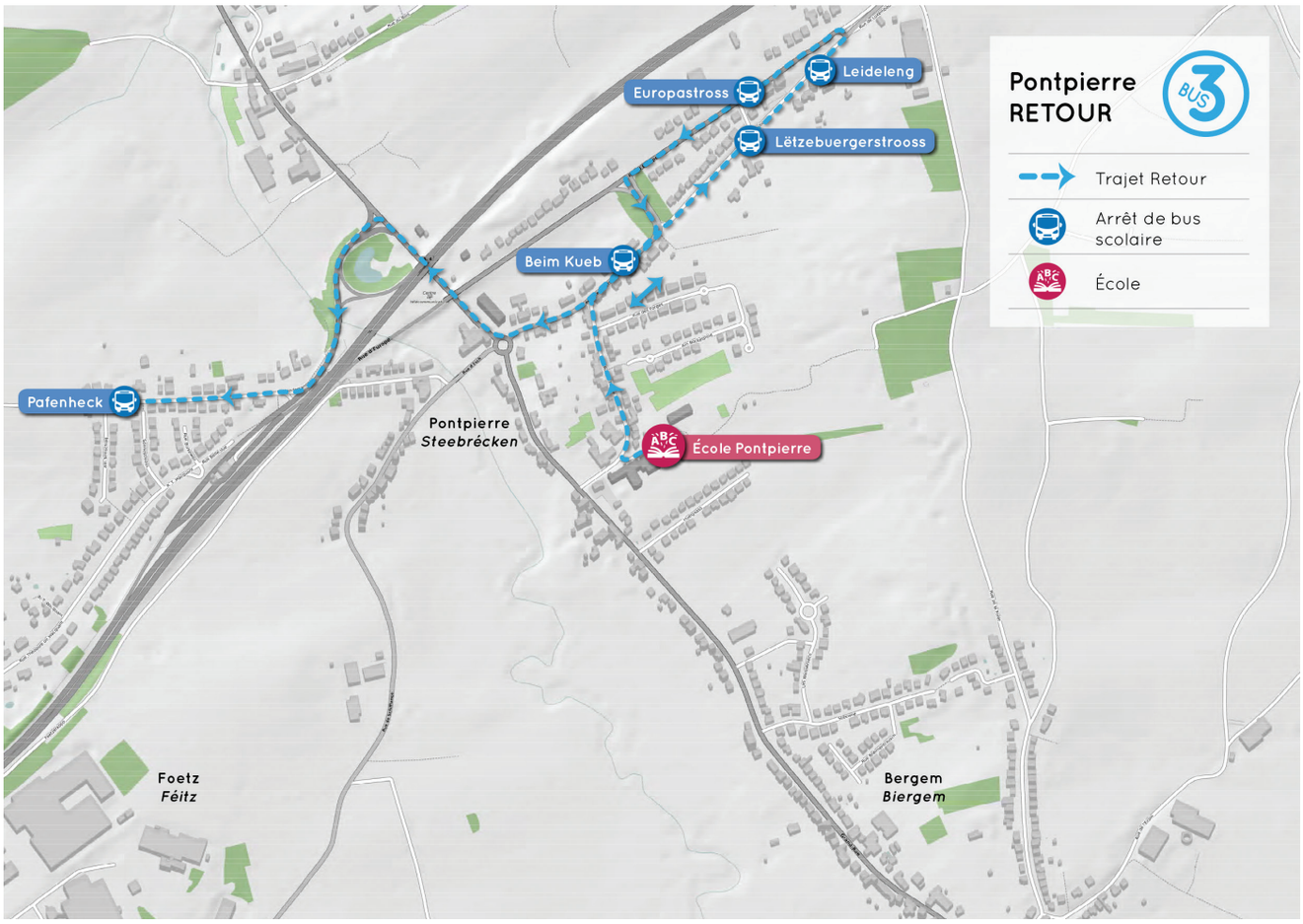


Pontpierre - Bus 2 - Retour

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Steewee	11:58	15:43
Bergem - Steebreckerwee	12:00	15:45
Bergem - Centre	12:02	15:47
Bergem - Am Haff	12:04	15:49
Bergem - Blummestrooss	12:05	15:50
Bergem - Raedelsboesch	12:07	15:52
Bergem - Centre	12:09	15:54

20200701_master-schoulbuet.indd 51 21/08/2020 10:55:45

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021

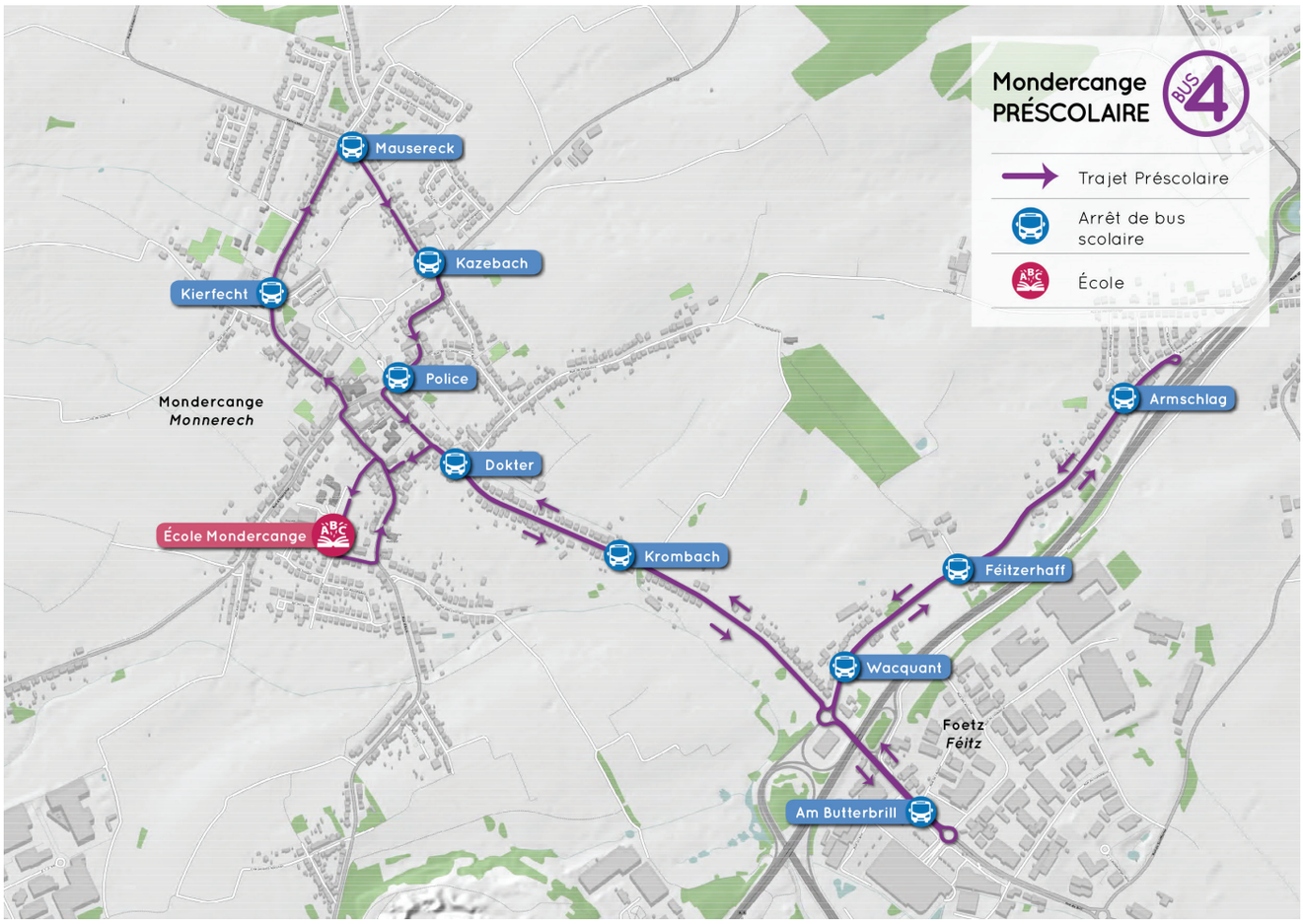


Pontpierre - Bus 3 - Retour

Arrêt de bus scolaire	*Matin*	*Midi*
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Beim Kueb	11:57	15:43
Pontpierre - Lëtzebuergerstrooss	11:59	15:45
Pontpierre - Leideleng	12:00	15:46
Pontpierre - Europastrooss	12:01	15:47
Pontpierre - Pafenheck	12:04	15:50

20200701_master-schoulbuet.indd 52 21/08/2020 10:55:45

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021



Mondercange - Bus 4 - Retour Préscolaire

Arrêt de bus scolaire	*Matin*
Ecole Mondercange	selon besoin

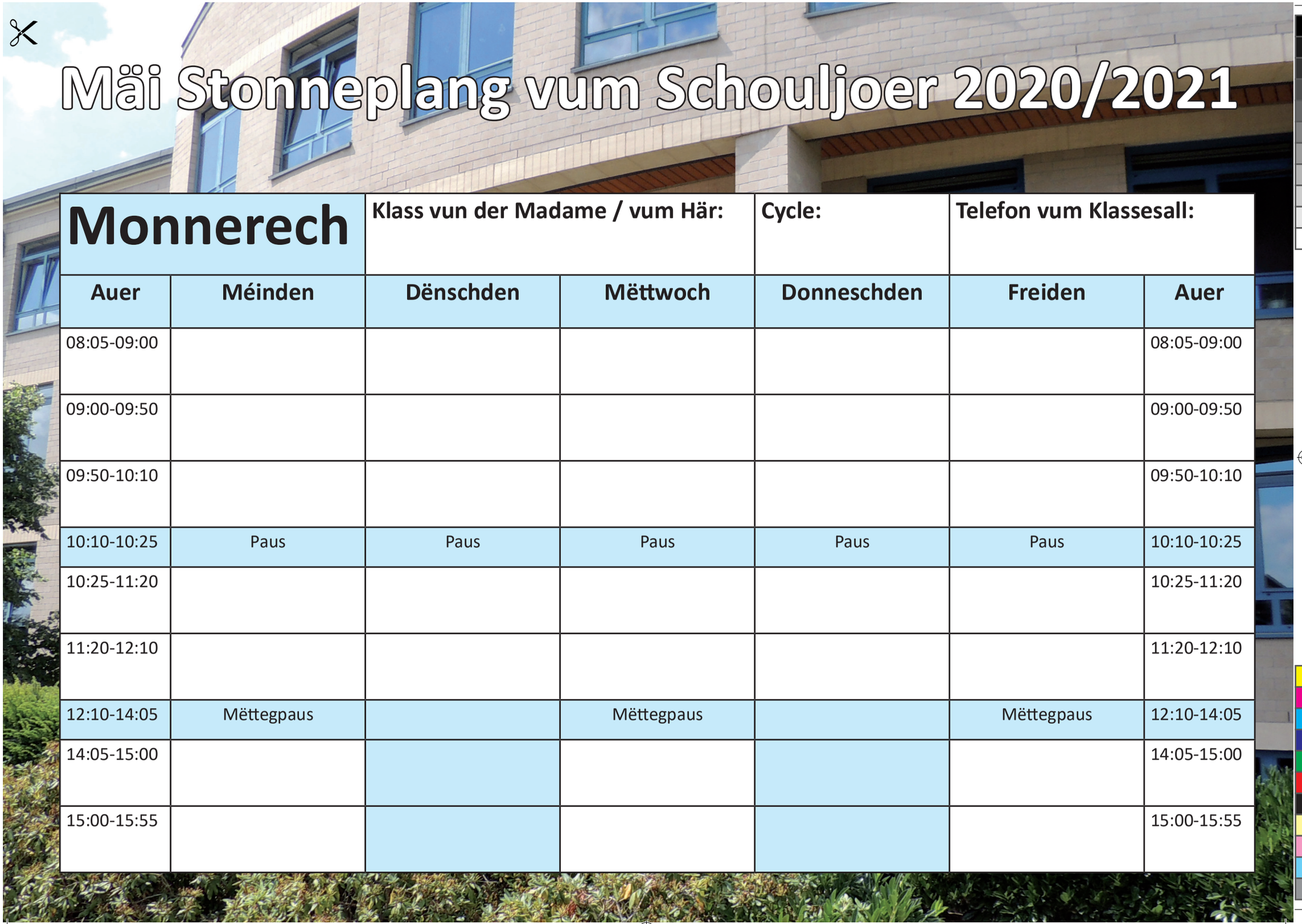
20200701_master-schoulbuet.indd 53 21/08/2020 10:55:46





NOTES :

20200701_master-schoulbuet.indd 55



Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2020/2021

Monnerech	**Klass vun der Madame / vum Här:**		**Cycle:**	**Telefon vum Klassesall:**	

Auer	Méinden	Dënschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer
08:05-09:00						08:05-09:00
09:00-09:50						09:00-09:50
09:50-10:10						09:50-10:10
10:10-10:25	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	10:10-10:25
10:25-11:20						10:25-11:20
11:20-12:10						11:20-12:10
12:10-14:05	Mëttegpaus		Mëttegpaus		Mëttegpaus	12:10-14:05
14:05-15:00						14:05-15:00
15:00-15:55						15:00-15:55

21/08/2020 10:55:48



Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2020/2021

Steebrécken		**Klass vun der Madame / vum Här:**		**Cycle:**	**Telefon vum Klassesall:**	
Auer	**Méinden**	**Dënschden**	**Mëttwoch**	**Donneschden**	**Freiden**	**Auer**
07:45-08:40						07:45-08:40
08:40-09:30						08:40-09:30
09:30-09:50						09:30-09:50
09:50-10:05	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	09:50-10:05
10:05-11:00						10:05-11:00
11:00-11:50						11:00-11:50
11:50-13:45	Mëttegpaus		Mëttegpaus		Mëttegpaus	11:50-13:45
13:45-14:40						13:45-14:40
14:40-15:35						14:40-15:35

21/08/2020 10:55:49
20200701_master-schoulbuet.indd 56

NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

ÉCOLE FONDAMENTALE MONDERCANGE



Afin de répondre aux attentes de nos footballeurs en herbe, la Commune de Mondercange a le plaisir de vous présenter le nouveau terrain synthétique situé dans la cours de l'école fondamentale de Mondercange. Cette nouvelle structure vient compléter la panoplie de sports praticables sur le campus scolaire.













TIPPS FÜR EINEN UMWELTFREUNDLICHEN KINDERGEBURTSTAG IN DER SCHULE

UMWELTFREUNDLICHKEIT IST EIN THEMA, DAS MITTLERWEILE ALLE BEREICHE UNSERES ALLTAGS ERREICHT HAT.



Verzichte auf Einweg-Wegwerf-Geschirr und Plastikstrohhalme! Benutze stattdessen Papierservietten aus 100% Recycling-Material um ein Stück Kuchen an deine Mitschüler zu verschenken und vorhandene wiederverwendbare Gläser/Becher/Tassen wenn solche in deinem Klassensaal sind.

Verzichte auf Kerzen, Luftballons und Dekoration.



Wähle Mehrwegflaschen für Getränke.

Ein schöner Geburtstagskuchen ist für Kinder eine große Freude, dieser sollte in einer wiederverwendbaren Box mitgebracht werden und keinen zusätzlichen Verpackungsabfall verursachen.

KlimaPakt

meng Gemeng engagéiert sech

20200701_master-schoulbuet.indd 59 21/08/2020 10:56:48

BÂTIMENTS SCOLAIRES

École de Mondercange 55 60 25 - 1
16, rue A. Thinnes L-3919 Mondercange
Portier: Aly HOLLERICH 621 312 956

Précoce de Mondercange
26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Portier: Romain MARX 691 679 273

École de Pontpierre 55 13 40
1, rue de l'École L-4394 Pontpierre
Portier: Roland KAUFMANN 621 275 510

PISCINE PIMODI

B.P. 85 rue A. Thinnes L-3901 Mondercange
Bureau des instructeurs de natation 55 60 25 - 272

SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA, affaires scolaires 55 05 74 - 450
Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais
structures d'accueil, chèques services, transport scolaire 55 15 21 - 21
Annette KICKERT, secrétaire Maison Relais
bureau chèques services accueil, accueil de midi 55 15 21 - 29

CODEC (Comité d'Ecole)

francoise.urhausen@education.lu

MAISON RELAIS

MUMO (Multisport Monnerech)
Jeff DECKER, coordinateur 621 693 101

Maison Relais Pontpierre
3B, rue de l'École L-4394 Pontpierre 26 57 48 - 29

Maison Relais Mondercange Centre
sous-sol bâtiment scolaire, Mondercange 55 60 25 - 269

Maison Relais Stëbserten
16, rue d'Esch L-3920 Mondercange 26 17 93 - 41

Maison Relais «um Weier»
26, rue de Limpach L-3932 Mondercange 55 15 21 - 29

Crèche «Himmelsdéiercher»
5, rue de l'Église L-3917 Mondercange 26 55 12 - 01

MÉDECINE SCOLAIRE

Patrizia FURIO, infirmière en pédiatrie 621 201 123

SERVICE DE LOGOPÉDIE

Tessy SCHEER 621 994 408

E.V.M.

evm@monnerecher-schoulen.lu

DIRECTION DE RÉGION SANEM

sercretariat.sanem@men.lu 247-65950

www.monnerecher-schoulen.lu